

# **ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS**

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

## **INFORMATION :**

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

## **DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS**

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.



## SOMMAIRE

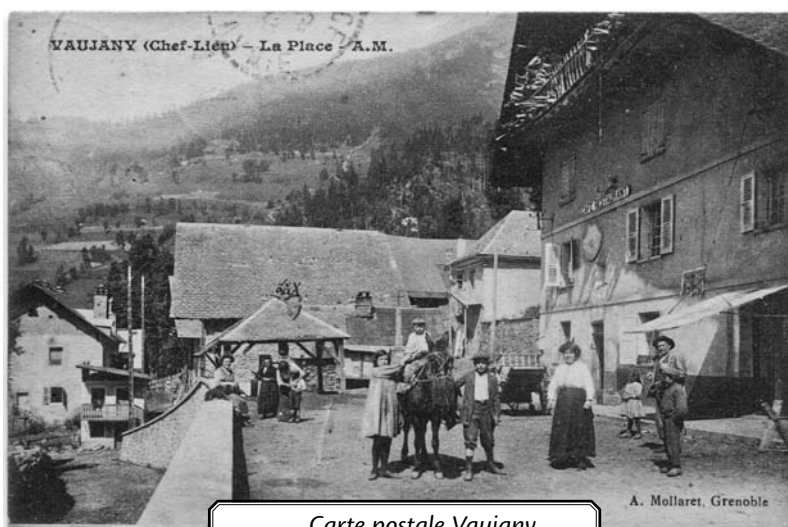
P. 1 à 2: Assemblée générale à Vaujany – P. 2 à 3: Souvenir d'enfance – P. 3: Toponymie de l'Oisans - Film de haute Montagne  
 P. 4 à 6: Abaissement des seuils de la plaine d'Oisans (suite et fin) – P. 6: L'actualité du livre de l'Oisans  
 P. 7: La Plume et le pinceau - Patois de l'Oisans - Expo cartes Postales – P. 8: Montagn'Art 2012 - Miss Oisans 2012

N°77  
 AOÛT  
 2012

## 23 SEPTEMBRE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À VAUJANY

Le dimanche 23 septembre prochain se tiendra à VAUJANY (mairie) notre Assemblée Générale annuelle (ordinaire ou extraordinaire le cas échéant). Importante, cette année, car le Conseil d'Administration de notre Association arrive au terme de son mandat de trois ans. Des élections auront donc lieu à la fin de l'assemblée.



Carte postale Vaujany

#### Le programme de la journée est le suivant :

9 h 30 : Visite du village. Rendez-vous donné devant le Musée « Espace Patrimoine » (situé au-dessus de la place du téléphérique).  
 11 h : Assemblée Générale dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence d'honneur de M. Yves Genevois, maire de la commune, et en présence de notre Conseiller Général M. Christian Pichoud.  
 12 h 15 : Élection du Conseil d'Administration.  
 12 h 30 : Apéritif offert par la commune.  
 13 h : Repas servi dans la Salle des Fêtes par le traiteur local M. Jackie Plécis.  
 À 15 h 30, le nouveau Conseil d'Administration se retirera pour élire son Bureau.

AVANT 1789,  
 LE MANDEMENT  
 D'OYSANS COMPRENAIT  
 21 COMMUNAUTÉS, FORT  
 LIÉES ENTRE ELLES :

Allemond  
 Auris  
 Besse  
 Bourg d'Oysans  
 Clavans  
 Freney  
 Les Gauchoirs  
 Huez  
 La Garde  
 La Grave  
 Livet  
 Mondelent  
 Mizoën  
 Ornon  
 Oz  
 Saint-Christophe  
 Vaujany  
 Venosc  
 Villard d'Aresnes  
 Villard Eymond  
 Villard-Reculas

DE LEURS RIVALITÉS,  
 DE LEURS  
 SOLIDARITÉS,  
 QUE RESTE-T-IL ?

EN 2012,  
 MALGRÉ QUELQUES  
 ADDITIONS, DIVISIONS,  
 SOUSTRACCTIONS :

Allemont  
 Auris  
 Besse  
 Clavans  
 Huez  
 La Garde  
 La Grave  
 Le Bourg d'Oysans  
 Le Freney  
 Mont de Lans  
 Livet et Gavet  
 Mizoën  
 Omon  
 Oulles  
 Oz  
 Saint-Christophe  
 Vaujany  
 Venosc  
 Villard d'Arène  
 Villard Notre Dame  
 Villard Reculas  
 Villard Reymond

RIVALES  
 ET SOLIDAIRES,  
 SONT DES COMMUNES  
 TOUJOURS VIVANTES.

Vous trouverez dans ce bulletin, sur feuille séparée, une réservation pour le repas (20 € par personne) ainsi qu'une procuration à nous retourner si vous ne pouvez être présent.

Nous espérons que le soleil sera au rendez-vous pour cette importante journée qui se veut conviviale, comme il est de tradition, et souhaitons vous retrouver aussi nombreux et motivés que lors des précédentes Assemblées de VILLARD-RECLAS, MIZOËN, MONT DE LANS, etc.

Bernard FRANÇOIS

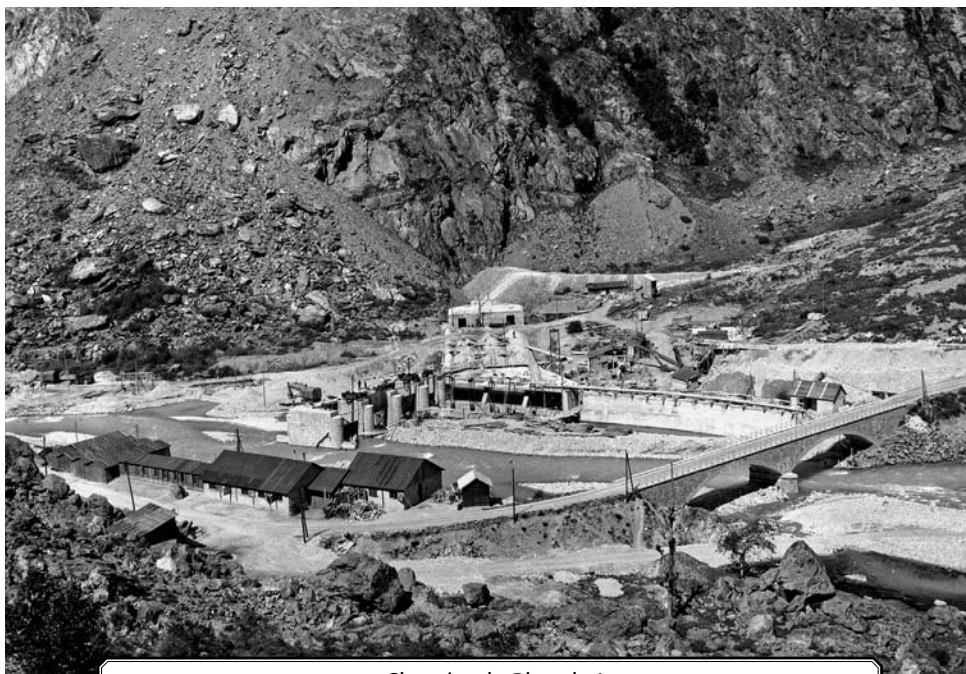
**NOTA.** La présente information tient lieu de convocation à l'Assemblée générale ordinaire (ou extraordinaire si le quorum n'est pas atteint). Au cours de cette Assemblée générale seront présentés et soumis à l'approbation des membres présents ou représentés : Les rapports, 1<sup>o</sup> moral et d'activités, 2<sup>o</sup> financiers, comprenant le bilan 2011 et le prévisionnel 2012. Suivra l'élection des membres du nouveau Conseil d'Administration (20 au maximum, selon les statuts).

La première décision du CA sera d'arrêter le choix de l'imprimeur du prochain ouvrage sur les Sanctuaires de l'Oisans (rapporteur : Lionel Albertino).

## SOUVENIR D'ENFANCE DU CHANTIER DU BARRAGE DU PLAN DU LAC (OISANS)

Je suis né en janvier 1936, quelques mois avant l'arrivée du Front Populaire et l'avènement des congés payés. En juin 1940, après l'offensive victorieuse allemande, c'est l'exode pour de nombreux français. Ma famille quitta alors Besançon pour se réfugier à Lyon. Nous étions passés par Marcenat, près de Volvic (Puy-de-Dôme), puis par Nantua (Ain), où nous avions de la parenté, avant de rejoindre l'ancienne capitale des Gaules. Mon père, Georges Hyenne, lieutenant du génie, chargé de ralentir l'avancée ennemie en faisant sauter des ponts, avait évité la captivité dans le Sud-Ouest en tirant quelques cartouches sur des motocyclistes de la Wehrmacht tentant de dépasser son équipe. Après l'armistice et sa démobilisation, il nous avait finalement rejoints sur le quai de la gare de Volvic, encore vierge à l'époque de ses amoncellements actuels de bouteilles d'eau minérale.

Il avait trouvé ensuite un emploi d'ingénieur chez Les Fils de E. Pitance, entreprise générale de bâtiments et de travaux publics, cours Albert Thomas à Lyon, et retrouvé ainsi sa vocation pacifique normale de bâtisseur dans le génie civil et le béton armé. En 1941, il fut chargé, entre autres, de la direction d'un gros chantier, en l'occurrence la construction d'un barrage sur le Vénéon, dans les Alpes dauphi-



Chantier du Plan du Lac

noises, non loin du Bourg d'Oisans. Il fut ainsi obligé de s'absenter des semaines entières. Mon frère, âgé de 14 ans, était alors pensionnaire au Collège Bichat, à Nantua.

Nous aurons, maman et moi, la possibilité d'aller le voir sur son lieu de travail. Nous prendrons le train de Lyon jusqu'à Grenoble, puis un tacot à voie étroite (le petit train des Voies Ferrées du Dauphiné) nous conduira jusqu'au Bourg d'Oisans. Là, papa viendra nous chercher en voiture pour nous mener jusqu'à l'hôtel de Bourg d'Arud (commune de Venosc) où nous séjournons.

Près de Grenoble, la voie ferrée des V.F.D. longeait, à Saint-Mar-

tin-d'Hères, un long mur strié des bandes de couleurs jaune et bleue caractéristiques de la marque Brun derrière lequel se profilaient les bâtiments et les cheminées de la biscuiterie. Ce détail restera gravé dans ma mémoire d'enfant, à peine âgé de 5 ans ½...

L'hôtel de Bourg d'Arud était agréable et très propre. Dans les toilettes, on pouvait voir des inscriptions en français et en anglais pour le tourisme d'avant-guerre. Papa nous amena au chantier du Plan du Lac où se trouvaient les baraques de logement des ouvriers travaillant à la construction de l'ouvrage. La plupart étaient des Espagnols dits « rouges »,

rescapés de la guerre civile qui s'était terminée en 1939, peu de temps avant le début du deuxième conflit mondial. Ils faisaient aussi leur popote et leur lessive sur les lieux. De temps à autre, nous racontait papa, Casimir, le mulet préposé au déplacement des wagonnets du chantier, se permettait certaines facéties et dévorait goulûment le linge des Espagnols qui séchait au grand vent. Par ailleurs, les camions qui fonctionnaient au gazogène étaient sujets à de fréquentes pannes et peinaient sur les routes pentues et sinueuses. Nous nous sommes également rendus à Saint-Christophe où se trouvait un commerce qui vendait de tout et où, plus tard, on pourra même, selon certains, trouver des cigarettes anglaises Players Navy Cut provenant des conteneurs parachutés à destination du maquis de la région (en 1944). Après quelques jours, je retournais à Lyon avec maman et retrouvais, après ce court congé, ma



En-tête de lettre de l'entreprise PITANCE

petite classe de l'annexe du Lycée Ampère.

Lorsqu'il revint à Lyon, papa parla des travaux du barrage, du bétonnage dans des conditions très dures en raison des intempéries, des problèmes d'approvisionnement en matière d'armatures et de ferrailages, et des sempiternelles difficultés dues au rationnement des denrées alimentaires et à leur acheminement problématique dans ces régions montagneuses. Il évoquait le village de La Bérarde, la chasse au chamois qu'on y pratiquait, et nous rapporta

deux cornes de cet animal. Après la fin du chantier, mon père quitta l'entreprise Pitance, fin 1942-début 1943, et nous partîmes dans le midi, à Toulon. Depuis novembre 1942, les Allemands avaient franchi la ligne de démarcation et occupaient désormais la quasi-totalité du territoire français.

La découverte fortuite, sur le site Internet de l'Office du tourisme de Venosc, de l'annonce de l'exposition sur les travaux d'aménagement hydroélectriques dans la vallée du Vénéon, entre 1941 et 1948, m'a permis de renouer avec mon passé et l'histoire de ma famille. Grâce à Monsieur Bernard François, de l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans, j'ai pu revoir, sur de magnifiques photos d'époque, l'ouvrage alors construit sous la direction de mon père.

\_\_\_\_\_ François Hyenne  
 fils cadet de Georges Hyenne, ingénieur

*NDLR. Nous nous réjouissons que la sauvegarde de plaques de verre, sauvées miraculeusement de la destruction, et numérisées avec soin par l'Association qui, pour l'occasion, n'avait pas hésité à acquérir un matériel perfectionné, ait permis d'organiser une projection commentée de ces vues exceptionnelles lors du Printemps du Livre de Bourg d'Oisans en 2011, laquelle retint l'attention de notre ami André Brun et provoqua ainsi une très belle exposition photographique à l'Office de Tourisme de Venosc. La boucle était bouclée quand l'information faite autour de cette manifestation, en particulier via Internet, eut pour résultat inattendu de renouer un fil du passé, en suscitant ce témoignage encore chargé d'émotion malgré les années, et qui nous vient... du Grand Duché du Luxembourg.*

## TOPONYMIE DE L'OISANS

*Paul GIRARD, membre de l'Association, poursuit ses recherches sur les toponymes et microtoponymes de la vallée du Ferrand (Mizoën, Besse, Clavans) utilisés tant au XX<sup>e</sup> siècle qu'au cours des siècles passés. Il a en vue la publication d'un ouvrage illustré qui recenserait, de manière exhaustive, tous les noms de lieux de cette vallée de l'Oisans et en donnerait aussi l'origine et la signification (toponymie).*

*Les personnes intéressées par le sujet peuvent le contacter directement (courriel : girard.paul@neuf.fr) ou se faire connaître auprès de Bernard FRANÇOIS qui a collaboré à cette passionnante étude qui se rattache à la linguistique.*



## SOIRÉE DU FILM DE HAUTE MONTAGNE

C'était la Meije la grande invitée d'honneur de la soirée du mardi 31 juillet à Auris. Les trois courts-métrages de Cl. Andrieux ont en effet été présentés avec « Le dernier phare » (le refuge de l'Aigle), « les gens de la Meije » (La Grave et St Christophe) et « Portrait de chasseur avec chamois » (Villar d'Arène).

Belle soirée à la salle des Écrans bien remplie. Un pot offert par l'Office du Tourisme, que nous remercions ici, a clos la séance permettant échanges et discussions.

\_\_\_\_\_ Paul Couchoud



# L'ABAISSMENT DES SEUILS DE LA PLAINE D'OISANS (SUITE)

## LES TRAVAUX DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Un rapport de l'Administration du 22 août 1905 évoqua les résultats des précédents travaux réalisés entre l'Eau d'Olle et l'Aveynat : le creusement du lit de la Romanche avait – encore – mis en relief une série de seuils rocheux formant autant de barrages de retenue pour les graviers, les deux principaux étant ceux de Bâton et de Rochetaillée.

En mars 1928, l'ingénieur des Ponts et Chaussées présenta un projet d'abaissement des seuils. Ce projet prévoyait : 1° Un écrêtement du seuil de l'Aveynat, sur une hauteur variant de 0 (s'alignant sur la crête du barrage Keller-Leleux), à 1,35 m à l'amont, ce qui maintenait la pente à 1,442 mm par mètre ; 2° L'écrêtement du seuil de Pestre sur 1,15 m ; 3° L'abaissement du seuil de Bâton sur 1,63 m. Les travaux devaient être échelonnés sur 3 ans. À noter que la pente moyenne de la Romanche entre l'Aveynat et le confluent de l'Eau d'Olle, qui n'était que de 0,86/1.000<sup>e</sup> en 1856, serait passée en 1928 à 1,57/1.000<sup>e</sup>.

Parlant du « véritable acharnement » que mettaient les syndicats et la population à voir exécuter ce travail, l'ingénieur soulevait, alors, une question « dérangement », écrivant : « Lorsqu'on se place à ce point de vue, on doit même se demander pourquoi cet écrêtement n'a pas encore été réalisé. » Il en donnait une explication, n'hésitant pas à mettre en cause le barrage en maçonnerie dont la construction avait été autorisée, en 1894, au pied de l'Infernet. C'est, en effet, la cote de ce barrage, utilisé par les Ets Keller-Leleux, qui fixait définitivement le niveau « le plus bas » que l'on puisse donner à la plaine. Ainsi, le dernier abaissement possible du seuil de l'Aveynat était-il limité à 1,50 m...

Après approbation par le préfet, les travaux furent adjugés, en septembre 1928, à la Société Campenon-Bernard et Cie de Paris (qui allait commencer la construction du barrage du Chambon). Relevons que, selon l'Administration, toutes les anciennes interventions sur le seuil de l'Aveynat auraient ramené sa cote de 705,30 m à 702,40 m (soit un abaissement réel de 2,90 m).

Au cours de l'hiver 1928-29, profitant les basses eaux, le seuil de l'Aveynat fut abaissé sur une partie de sa longueur. Les ouvrages furent repris au début de l'hiver 1929-30, achevant l'abaissement de 1,35 m à l'amont de ce premier seuil. Puis l'entreprise attaqua le seuil de Pestre, dont l'extrémité aval ne se trouvait qu'à 1280 m environ du barrage Keller-Leleux. Ce seuil fut abaissé comme prévu, de 1,31 m à l'aval et de 1,23 m à l'amont.

Au cours de ces derniers travaux, l'ingénieur devait, en mai 1930, signaler des difficultés : « À Pestre, la pelle travaille en une grande profondeur d'eau, quoique la Romanche soit au plus bas. L'eau ne s'écoule pas ; on se trouve dans une espèce de fosse ». Par ailleurs, en amont de

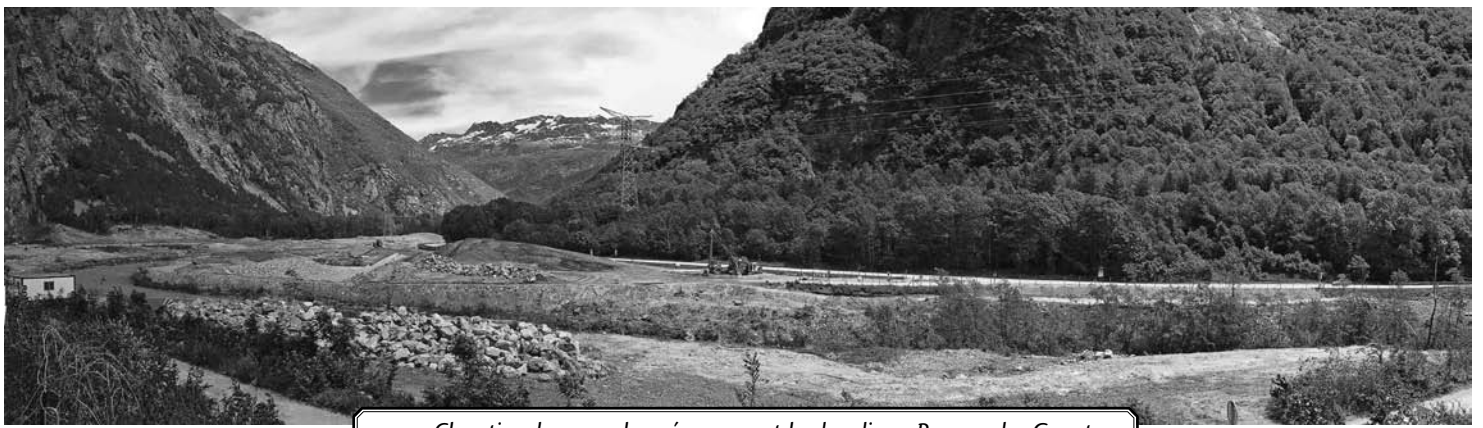
Pestre, était apparu un nouveau seuil « en blocs rocheux ». L'ingénieur en chef tenait à faire observer que « dans un travail de cet ordre, on mettra à jour des seuils successifs au fur et à mesure des écrêtements réalisés, étant donnée sans doute la constitution hétérogène du lit ». Dans un nouveau rapport, l'ingénieur Charreton confirmait ainsi les précédentes constatations : « À partir de l'extrémité amont du seuil de l'Aveynat, la Romanche, aussitôt après l'achèvement des travaux à ce seuil, a abaissé son lit très rapidement, découvrant des bancs de sable et de graviers, puis les emportant peu à peu les jours de crue. La pente du lit dans cette partie est sensiblement uniforme et le fond semble constitué uniquement par des dépôts de graviers. À l'amont de cette zone, le fond du lit se relève brusquement, et sur une longueur d'environ 150 mètres, est composé exclusivement de gros blocs dont beaucoup affleurent la surface ; le courant à cet endroit est particulièrement violent. Enfin, à l'amont de cette zone rocheuse, et jusqu'à l'extrémité aval du seuil de Pestre actuellement écrêté, c'est-à-dire sur 200 mètres environ, le courant est très faible et la profondeur d'eau atteint deux à trois mètres ; il en est de même sur toute la longueur qu'occupait le seuil de Pestre. »

L'entreprise devait ensuite procéder à l'abaissement du dernier seuil, dit de Bâton, situé à 500 m environ à l'amont de celui de Pestre, mais l'ingénieur demanda l'écrêtement préalable du nouveau seuil intermédiaire, ce qui permettrait d'abaisser effectivement le plan d'eau, de Pestre jusqu'à Bâton, d'environ 1,50 m, autorisation qui lui fut accordée. Par un nouveau rapport de mars 1931, les ingénieurs firent connaître qu'au fur et à mesure de l'exécution des projets était apparue « la nécessité de procéder à de nouveaux travaux de déblaiement, non prévus dans ces projets ». Selon un profil en long, le dernier écrêtement projeté, à l'aval du seuil de Pestre, portait sur une distance de 486,45 m.

Entre-temps, une loi visant à la protection et l'aménagement des plaines de l'Isère, du Drac et de la Romanche avait été votée par le Parlement, le 27 juillet 1930. Cette loi prévoyait une dépense d'ensemble de 260 millions (dont 22 millions pour la Romanche). Les Ponts et Chaussées de l'Isère rédigèrent, les 8 novembre-18 décembre 1930, un premier rapport présentant l'avant-projet d'aménagement de la plaine de l'Oisans, avant-projet qui reçut l'approbation du Syndicat unique.

Un rapport de l'Administration de décembre 1932-janvier 1933 signalait que depuis le projet d'exécution, un nouveau seuil était apparu à environ 700 m à l'amont du seuil de Bâton. Les travaux projetés étaient ainsi évoqués :

« À l'extrémité aval du seuil de l'Aveynat, seuil le plus aval, se trouve l'important barrage de l'Infernet (barrage



Chantier du nouvel aménagement hydraulique Romanche-Gavet

fixe) qui forme prise d'eau des Établissements Keller et Leleux. Pour l'arasement du seuil de l'Aveynat, on est parti en 1929 de la cote même du barrage de l'Infernet. C'est dire qu'il n'y a aucune utilité à déraser ce seuil aussi profondément. Mais immédiatement à l'amont du seuil de l'Aveynat (seuil n° 1 du projet actuel) se trouve un fort banc de très gros galets, banc fixe que les eaux n'ont pas pu attaquer (profils 18 à 29). Elles contournent actuellement ce banc en creusant la berge droite et élargissant le lit de ce côté. Il tend ainsi à se former un nouveau méandre. Le projet prévoit l'enlèvement de ce banc de gros galets et la rectification du lit entre les profils 18 à 24.

« Entre le seuil de l'Aveynat et le seuil de Pestre, le lit s'est creusé naturellement. On ne trouve dans cette zone que de petits graviers mobiles. Aucun travail n'est donc à prévoir. Mais il résulte du profil en long que nous avons levé en novembre 1932 que la pente générale du lit, dans cette région des seuils, tend naturellement à s'établir vers 0,0012. C'est cette pente que nous chercherons donc à réaliser dans l'ensemble.

« Au cours des travaux exécutés en 1930 et 1931, les seuils de Pestre et de Bâton se sont montrés de plus en plus étendus, au fur et à mesure que l'on approfondissait le lit, au point de n'en faire plus qu'un, désigné dans le projet actuel sous le nom de seuil n° 2. Dans la partie amont de ce long seuil qui n'a été que peu travaillé, faute de crédits, le lit est resté sinueux et étroit. Par endroits, la largeur descend à 17 mètres, alors que, dans toute la région des seuils, le lit présente une largeur de 25 mètres au moins. On a donc là un obstacle à l'écoulement des eaux de crue et, par suite, une surélévation du plan d'eau. Le projet prévoit, à la fois, la rectification, l'élargissement et l'abaissement du lit dans cette région (profils 7 à 17). »

Ainsi, les deux seuils distincts de Pestre et Bâton ne constituaient que la partie apparente d'un seul et même seuil, très étendu. Ce qui était pour les ingénieurs une mauvaise surprise. Mais la découverte du lit de la Romanche, dans cette partie des Petites Sables, allait leur en révéler une autre, et non des moindres : la présence d'un « 4<sup>e</sup> » seuil. Le rapport se poursuivait ainsi : « Un nouveau seuil est apparu depuis les travaux, plus à l'amont. C'est le seuil n° 3 du profil actuel. Il est très visible, les eaux moutonnent sur des blocs. [...] Le projet présenté comporte le déraserment de ce seuil

suivant le même profil en long en général. » La largeur à donner au lit était de 35 m.

Une décision ministérielle de mars 1933 approuva le projet, mais limita les travaux au seul abaissement du nouveau seuil. Toutefois, l'ingénieur décida que les travaux porteraient aussi sur la partie amont du seuil n° 2 (Pestre et Bâton)... Un marché fut passé avec l'entreprise Campenon-Bernard. Mais sur l'insistance du Syndicat unique de l'Oisans, les ingénieurs soumièrent une seconde fois à l'Administration Centrale, en mai-juin 1933, le dossier primitif dûment corrigé. Il était prévu le dragage et l'abaissement du lit de la Romanche dans la région des seuils de l'Aveynat, de Pestre et de Bâton, sur une longueur d'un kilomètre à l'amont. Par décision du 8 août 1933, le ministre Paganon approuva le nouveau projet.

Un devis et un cahier des charges d'août 1933 décrivaient tous les travaux. À l'Aveynat (seuil n° 1), l'abaissement était prévu sur une longueur de 420 mètres dans la partie amont. Au seuil n° 2 (Pestre et Bâton), il devait l'être sur 667 mètres. Enfin, les travaux seraient réalisés, au seuil n° 3, sur une longueur de 253 mètres. Le fond du lit était réglé sur un profil en long régulier de pente égale à 1,52 mm. Le nouveau lit devait être à la cote 700,62 à l'origine aval des travaux (seuil n° 1) et à la cote 704,60 à leur extrémité amont (seuil n° 3). Le plafond du nouveau lit était fixé à 35 mètres de largeur au seuil n° 3 et à 25 mètres aux seuils 1 et 2. Fin mars 1934, les travaux d'abaissement des seuils de Pestre et de Bâton étaient terminés.

Dans un rapport du 29 janvier 1942 sur la protection et l'aménagement de la plaine de l'Oisans, l'ingénieur Garnier estima qu'il conviendrait de poursuivre les travaux entrepris pour l'écrêtement des seuils situés en aval du confluent de l'Eau d'Olle. Le programme prévu avait bien été réalisé, l'abaissement obtenu étant de 1,50 m en moyenne. Cet abaissement avait fait sentir ses effets sur plusieurs kilomètres à l'amont du confluent de l'Eau d'Olle, où les fonds s'étaient abaissés de plus d'un mètre. Il était donc établi que « l'arasement » des gros blocs de rochers qui fermaient la vallée à l'aval du confluent de l'Eau d'Olle, permettait d'améliorer très efficacement les conditions d'écoulement des eaux dans la traversée de la plaine d'Oisans.

Dans le cadre de la loi de 1941, un marché de

travaux fut passé, en janvier 1946, pour le « déroctage » des seuils de Pestre et Bâton. Il s'agissait du minage de tous les blocs dont « la tête culmine à 0,50 m au moins au-dessous du niveau de l'eau ».

## CONCLUSIONS

La succession des difficultés rencontrées, dont l'importance était presque toujours sous-estimée par les ingénieurs, malgré l'expérience du passé, nous fait mieux comprendre la réalité de ce faux « verrou glaciaire » de l'Aveynat. Celui-ci paraît complexe étant constitué, à l'extrémité aval, essentiellement par les apports des deux torrents de la Vaudaine et de l'Infernet, et, plus en amont, par de probables éboulements des montagnes du Cornillon, de Bâton et des Chalanches (phénomène de décompression après retrait des glaciers), se mêlant ou se superposant (peut-être) à une moraine médiane formée par les glaciers de la Romanche et de l'Eau d'Olle se rejoignant à ce niveau. Comment expliquer autrement ces découvertes de seuils successifs qui apparaîtront dans toute la longueur de la plaine des Petites Sables, entre l'Aveynat et le confluent de la Romanche et de l'Eau d'Olle. Ces masses constituées de gros blocs rocheux enchevêtrés, cimentés les uns aux autres par une terre marneuse dure comme du béton, étaient séparées par des fosses remplies de graviers et sable. Par ailleurs, le seuil n° 3, appelé de Rochetaillée, – situé de 700 à 800 m en amont de celui de Bâton –, se présentait « obliquement » par rapport à l'axe du lit de la Romanche, configuration qui pourrait conforter l'existence de cette hypothétique moraine médiane.

Nombreuses sont les interrogations que le profane en matière de glaciologie est en droit de se poser sur l'origine complexe de ces seuils... C'est pourtant cette conjonction de phénomènes naturels qui a permis la création de la belle plaine d'Oisans, en bloquant l'évacuation des alluvions torrentielles, qui colmatèrent peu à peu le lac qui s'était formé, d'abord derrière la moraine des Clots de Rioupéroux, puis dans un deuxième temps au niveau du barrage de roches provoqué par le torrent de la Vaudaine.

Bernard FRANÇOIS  
de l'Académie Delphinale

## L'ACTUALITÉ DU LIVRE DE L'OISANS

**JE SUIS NÉ EN OISANS - Oleg IVACHKEVITCH - édition « L'Atelier » - Prix public 19,00 €**

Oleg Ivachkevitch est né à la clinique « Vaujania » du Bourg-d'Oisans de parents russes émigrés durant la Révolution bolchevique. Son père, venu lors de la construction du barrage du Chambon, a fait toute sa carrière à l'EDF en Oisans. Après des études au lycée Champollion et à la faculté de droit de Grenoble, Oleg accomplit une carrière d'inspecteur d'assurances. A la retraite, il retrouve ses racines montagnardes, devient correspondant du Dauphiné Libéré et milite dans des associations en faveur de la culture et du patrimoine local. Ses racines russes l'incitent à écrire l'histoire de l'émigration russe des années 30 en Oisans d'abord, puis à Rives et enfin à Ugine. Il publie son premier ouvrage « Mémoire des Russes en Oisans » en 1997, suivi de « Le Château des Russes » en 2003 et enfin « Les Russes de la Romanche » en 2005.

Le dernier ouvrage « Je suis né en Oisans » retrace la vie de nos montagnes des années 50, sous forme de récits ou de contes, oubliés dans des cartons et ressuscités à l'occasion d'un déménagement.



**CONTES ET NOUVELLES DE L'OISANS - Collectif - Prix : 10,00 €**

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS a décidé, sur proposition de Oleg Ivachkevitch, de commémorer ce centenaire en créant un « Prix Littéraire Yvonne Sévoz ». Celui-ci est destiné à couronner le lauréat d'un concours de nouvelles ayant trait à l'Oisans, ses sites, ses habitants, ses contes et légendes.

Quatorze manuscrits furent ainsi soumis à un jury indépendant, les résultats étant proclamés à l'occasion du « Printemps du Livre » qui se tint le 1er avril 2012 au Foyer municipal du Bourg-d'Oisans. Cet ouvrage reprend donc, dans leur intégralité, les quatorze nouvelles, classées par ordre alphabétique des auteurs. Chacun s'y est exprimé avec son cœur et son esprit. Le résultat reste saisissant. Une fois de plus, soulignons-le, l'Oisans a du talent.



## LA PLUME ET LE PINCEAU RÉUNIS

Sur une idée d'Oleg Ivachkevitch, partagée par Jeanne Benay, conseillère municipale déléguée à la culture, notre association a décidé de créer au Bourg d'Oisans une « Journée de la Plume et du Pinceau ».

De quoi s'agit-il ?

Tout simplement d'inviter en même temps et dans un même lieu des gens de plume, disons des auteurs, écrivains, nouvellistes régionaux et des artistes maîtres du pinceau et des couleurs.

Après entretien avec la municipalité et l'Office de Tourisme, il a été décidé d'accueillir cette manifestation le dimanche 15 juillet, sur la place du Cristal, au centre Bourg.

Ce fut un franc succès, par la qualité des oeuvres présentées, illustrant des talents affirmés. Une artiste de Rochetaillée a bien voulu effectuer une initiation à la peinture au couteau qui a attiré un public nombreux. Plumes et pinceaux se sont admirablement complétés.

Les amateurs de belles choses ne s'y sont pas trompés. Il y a eu des ventes certes, mais surtout des contacts, des entretiens, des rencontres, entre visiteurs et artistes, chacun s'enrichissant au contact de l'autre.

Le succès aidant, nous proposons que cette manifestation soit reconduite l'année prochaine. Avec un beau soleil, comme ce dimanche-là. L'Oisans a décidément du talent !

Oleg IVACHKÉVITCH



Les plumes et les pinceaux

## À LA RECHERCHE DES PATOIS DE L'OISANS



Gaston SAVIOUX et Marcel GENEVOIS

Cet été les tournages se sont enchaînés avec intensité : Auris, Vaujany, Villar d'Arène, Clavans-en-Haut-Oisans et bientôt Ornon, La Garde, plus encore avec des projets sur Mont de Lans et Oulles.

Petit à petit, à force d'affichettes, de prospectus, de rencontres et d'animations, grâce au bouche-à-oreille, un réseau s'est formé et notre toile tisse des connexions qui s'étendent sur une grande partie du canton de l'Oisans et au-delà de ses frontières.

Ces tournages sont autant de rendez-vous nous permettant de capturer de la meilleure des manières qui soit, grâce à notre matériel vidéo numérique, les mots et les sons d'un patrimoine culturel qui disparaît, une mémoire vive en sommeil dans le cœur des derniers témoins d'une époque pas si lointaine. Une formidable occasion de voir les visages s'illuminer par le plaisir de dire les mots

dans une langue dont les couleurs et les nuances ne cesseront jamais de nous étonner.

Lionel ALBERTINO & Gérard DIONNET

## EXPOSITIONS DE CARTES POSTALES

Nous avons organisé deux journées de la Carte Postale de l'Oisans cette année :

Le 10 juin à ALLEMONT, Salle Belledonne ( thème : la vallée de l'Eau d'Olle et du Flumet) et

le 8 juillet, à VENOSC, à l'office du Tourisme ( thème : Venosc et la vallée du Vénéon)

Nous constatons avec regret le nombre déclinant de visiteurs lors de ces dernières manifestations, malgré nos efforts de promotion et d'information; il est vrai qu'il y a beaucoup de manifestations, le dimanche, et donc de concurrence dans nos villages d'Oisans, pendant la saison estivale.

Nous pensons à l'avenir, si possible, organiser nos journées/expositions de Cartes Postales lors d'autres manifestations plus porteuses comme, par exemple, la fête des foins aux 2 Alpes.

Nous remercions bien vivement les communes et les offices du Tourisme d'ALLEMONT et VENOSC pour leur accueil chaleureux et convivial.



René Balmet



# MONTAGN'ART 2012 À MIZOËN

Ce fut un franc succès. D'abord par la mise à notre disposition de la salle polyvalente très bien équipée, de l'accueil chaleureux du maire André Jouanny et de son équipe municipale, entouré des élus du canton et en présence de Christian Pichoud, Conseiller Général.

Vingt-cinq artistes, comprenant peintres, sculpteur, mosaïste, peinture sur soie, sur bois appelé « poyat », créateurs de pendulettes et de paniers d'herbe tressée, ont présenté au public une sélection d'œuvres de qualité, illustrant les divers talents de l'Oisans. Aquarelles, huiles, acryliques, papiers froissés, papiers collés, les créations ne manquaient pas.

Une expo de livres de montagne, pour la plupart rarissimes, a permis à maints collectionneurs d'acquérir des ouvrages devenus introuvables. Des nouveautés aussi, comme le livre



de Pierre Gandit « L'orage qui tue l'hiver », prix Ex Libris Dauphiné 2011 ou le dernier ouvrage d'Oleg Ivachkevitch « Je suis né en Oisans » paru le vendredi 13 juillet, édition « L'Atelier » de Bourg d'Oisans.

Comme chaque année, le public, venu nombreux, devait élire le tableau qui lui plaisait le plus, parmi un choix de seize toiles peintes sur le thème « Glace

et Rocher » ou sur le thème « Vallée du Ferrand ». C'est Émilie Basset, de Vaujany, qui a largement emporté la palme, pour la deuxième fois depuis que le concours existe.

Pendant une semaine, artistes, créateurs et visiteurs ont pu échanger sur les différentes œuvres qui leur furent présentées, chacun s'enrichissant au contact de l'autre.

Pas de doute, l'Oisans a du talent !

Oleg IVACHKÉVITCH



Vendredi 14 septembre 2012 aura lieu, au palais de sports de l'Alpe d'Huez, l'élection de Miss Pays d'Oisans pour la deuxième année consécutive, en présence de Barbara Morel, Miss Nationale 2011 qui est la marraine de l'événement.

Marion Mugnier, première Miss Pays d'Oisans en 2011, a rempli formidablement bien son rôle d'ambassadrice de l'Oisans pendant toute cette année, en participant à de nombreuses manifestations. Et cette expérience lui a permis de rencontrer différentes personnalités venant de différents horizons. Marion a également collaboré et contribué pour la réussite de cette nouvelle édition de Miss Pays d'Oisans qui se déroulera dans sa commune d'Huez. En rencontrant les jeunes candidates et en racontant son expérience, elle a su les rassembler autour d'elle. C'est une façon différente de s'investir dans la vie publique de l'Oisans et d'apporter de la fraîcheur et de la légèreté par son élégance, mais aussi, par sa disponibilité, sa volonté et sa conviction, de représenter les coutumes, les traditions, sa commune et sa région l'Oisans. Un grand merci à celle qui restera la première Miss Pays d'Oisans.



Dans cette nouvelle édition, les Miss, qui ont été sélectionnées respectivement par leur commune, défilent en costumes d'époques, afin de valoriser ces tenues restaurées ou copiées. C'est un véritable spectacle qui vous sera présenté, organisé et orchestré par Anne Françoise Turc qui est la chorégraphe de l'association Miss Pays d'Oisans.

Sakadanse interviendra et ponctuera la soirée de danses variées. Les associations : Richesses Culturelles de l'Oisans et Coutumes et Traditions de l'Oisans soutiennent ce projet et participeront à cette grande soirée de la rentrée 2012.

Nous vous invitons au Palais des sports de l'Alpe d'Huez le vendredi 14 septembre à 20 h 30 pour élire Miss Pays d'Oisans 2012, puisque le public sera convié à voter.

Cathy SAUVEBOIS

## — ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS —

**Président :** Bernard François - **Vice-présidents :** Madeleine Martin et Oleg Ivachkevitch - **Trésorier :** Gérard Dionnet.

**Trésorier-adjoint :** Corinne Guiguet-Bologne - **Secrétaire :** Danielle Pornin - **Présidents d'honneur :** Roger Canac, André Dode, Gaston Savioux

**Réalisation du bulletin :** Lionel Albertino et Pierre Martin.

**Adresse postale :** 38 rue de Viennois - 38520 Le Bourg d'Oisans.

**Adresse e-mail :** info@coutumesethistoireenoisans.com - **Site internet :** <http://coutumesethistoireenoisans.com>

Les informations, textes, photos visibles sur notre bulletin, restent la propriété de leurs auteurs et de l'Association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite de l'association.